Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 52 (1944)

Heft: 29

Vereinsnachrichten: Schweizerischer Samariterbund = Alliance suisse des Samaritains

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Schweizerischer Samariterbund
Alliance suisse des Samaritains

Mitteilungen des Verbandssekretariates
Communications du Secrétariat général

Personalienkarte für Hilfslehrer

Wir erinnern unsere Sektionen daran, dass der Termin zur Einreichung der Personalienkarte des Hilfslehrpersonals Ende Juli ablaufen wird. Schon ist uns eine ansehnliche Zahl zugekommen, wofür wir den betreffenden Hilfslehrerinnen und Hilfslehrern bestens danken. Die übrigen bitten wir alle recht höflich um möglichst baldige Einsendung, damit wir ungehindert an der Erstellung der zentralen Registratur weiterarbeiten können. Hilfslehrerinnen und Hilfslehrer, wir zählen auf Euch!

Carte de renseignements personnels pour moniteurs

Nous rappelons à nos sections que le délai pour l'envoi des cartes de renseignements personnels pour moniteurs expire à la fin juillet. Un nombre appréciable de ces cartes nous a déjà été retourné. Merci à tous les moniteurs et monitrices qui se sont acquittés de la chose. Nous prions instamment les autres de bien vouloir procéder, sans tarder, au renvoi de ces cartes afin que nous puissions continuer de travailler à notre système d'enregistrement central. Monitrices et moniteurs, nous comptons sur votre bonne volonté!

«Juventus Helvetica»

A mon grand regret, je me trouve dans l'obligation de publier un nouvel article au sujet de cette triste affaire. Je rappelle ce que j'ai déjà dit dans ma publication du 6 avril, N° 14 du journal «La Croix-Rouge». Des représentants ont prétendu avoir une recommandation de la part du secrétaire général de l'Alliance suisse des Samaritains ou ont dit «qu'ils viennent de la part de M. Seiler», notre vice-président central. Or, M. Seiler a bien écrit une petite recommandation pour l'œuvre même, mais il s'est vu dans l'obligation de la retirer car un des représentants en a fait un usage abusif qui n'était nullement dans les intentions de notre vice-président central.

Quelques présidents se sont laissé «attendrir» par les représentants, dans le but de leur rendre service, à se faire porter en tête de liste comme «référence». Cependant, certes fort peu de ces présidents ont lu, voire même regardé ce livre au préalable afin de pouvoir le recommander par conviction. Dans certains cas, les représentants ont prétendu ensuite que le président avait commandé l'œuvre, alors que celui-ci s'était tout simplement porté, comme référence, en tête de liste. Nombre de nos membres ont été «entrepris» de telle sorte, que pour finir, ils croyaient ne plus oser refuser et, par conséquent, devoir commander l'œuvre parce que le président l'avait soi-disant commandée lui aussi, sans quoi on n'était pas une «bonne samaritaine».

Dans bien des cas, les représentants ont cherché à faire passer l'œuvre «Juventus Helvetica» comme s'il s'agissait d'une action nationale. Souvent, ils ont insisté disant que c'était pour la Croix-Rouge ou en faveur du Secours aux enfants. Dans d'autres cas, il a été prétendu que l'œuvre était spécialement pour les samaritains ou pour la jeunesse. C'est seulement en s'en référant à de pareilles déclarations que de nombreuses samaritaines ont commandé cette œuvre. Ces affirmations ont ensuite été contestées par les représentants (je suis tenté d'y ajouter: naturellement), mais des douzaines de commandes ont été annulées dans des cas semblables. Si les représentants avaient été absolument sûrs de leur affaire, l'éditeur n'aurait eu aucun motif d'annuler de telles commandes. Par la résiliation de douzaines de contrats d'achat, la Maison Litteraria S. à. r. l. a admis, sans le vouloir, que ses représentants n'ont pas agi de la meilleure façon.

A réitérées reprises, j'ai fait savoir aux éditeurs que je n'avais pas à me prononcer sur la valeur morale de l'œuvre «Juventus Helvetica». Il ne m'appartient pas non plus de dire si elle est trop chère ou non. Cependant, ce contre quoi je me suis élevé dès le début concerne uniquement *le genre de la diffusion*, respectivement les méthodes d'acquisition employées.

Depuis le mois de mars 1944, les représentants utilisent des listes collectives pour adhérents, dont l'entête porte le texte suivant: «Les soussignés certifient par la présente avoir été orientés par le représentant que celui-ci ne venait nullement de la part de la Croix-Rouge suisse ou de l'Alliance suisse des Samaritains».

Il s'agit donc de redoubler de prudence maintenant. Des cas m'ont été signalés, dans lesquels, une fois la commande signée, le représentant mentionnait en passant qu'il était venu ni au nom de la Croix-Rouge suisse, ni en celui de l'Alliance suisse des Samaritains. Je ne suis pas convaincu que mention de cette phrase ait été faite partout. Après toutes les escroqueries que ces représentants ont commises, on ne peut plus avoir confiance en eux. Après avoir signé une liste portant une telle déclaration, il serait très difficile à nos membres de résilier, par la suite, un contrat d'achat en invoquant le motif de tromperie manifeste.

Les représentants prétendent souvent qu'ils «doivent rendre visite aux samaritains». Qui les en charge, ils ne le disent par contre pas. Selon les rapports qui nous sont parvenus, il est curieux de constater que la plupart des visites ont lieu aux abords de midi ou juste avant dîner, lorsque les ménagères sont les plus occupées et n'ont pas le temps de regarder la chose bien en détail. Souvent, les représentants sont pressés. Il faut voir dans ces procédés tout un système étudié au préalable. On ne veut pas que les gens aient suffisamment de temps pour prendre leur décision. Je conseille aux présidents de nos sociétés de samaritains de bien vouloir donner connaissance à leurs membres de cette publication et de celle parue le 6 avril a. c., dans le but de les préserver contre des surprises désagréables et des pertes, et afin de nous éviter un travail improductif et des frais.

Le 2 juin 1944, j'ai écrit à la Litteraria S. à r. l., l'invitant à annuler toutes les commandes de nos samaritains qui auraient été recueillies par les représentants en invoquant de faux motifs, puis à restituer, dans le délai d'un mois, les versements effectués. Si d'autres samaritains qui auraient été lésés dénoncent leur contrat, ceux-ci sont à annuler également. La Litteraria S. à r. l. ne devrait-elle pas donner une suite favorable à notre demande, nous déposerons plainte pour escroquerie.

Afin de simplifier les choses, je ne répondrai plus séparément à chacune des nombreuses réclamations, mais je prie les samaritains de bien vouloir se contenter de cette réponse générale. Si la Litteraria S. à. r. l. introduit la poursuite, il faut immédiatement faire opposition. Au cas où la continuation de la poursuite est demandée, avisez-nous tout de suite afin que nous puissions vous venir en aide avec

Strohsäcke für Sanitäts-Hilfsstellen

liefern **S. und A. Friedrich, Zürich**
Jutegewebe - Säckefabrik Hohlstrasse 110

Contra-Schmerz
das zuverlässige Mittel bei
Kopfweh, Migräne, Rheuma, Monatsschmerzen
Wird auch vom empfindlichen Magen ohne Beschwerden vertragen.
12 Tabletten Fr 1.80
In jeder Apotheke 100 Tabletten Fr. 10.50

tout le matériel probant dont nous disposons. Au cas éventuel où l'affaire tournerait en procès, il va de soi que nous soutiendrons de toutes nos forces ceux de nos samaritains qui auraient été lésés.

Et pour terminer, je vous donne à tous un conseil: ne signez aucun papier avant de l'avoir lu au préalable en toute tranquillité. Signez quelque chose seulement lorsque vous vous rendez compte de l'entière portée du contenu. Ceci est une règle générale qui ne concerne pas seulement l'œuvre en question.

Le secrétaire général: E. Hunziker.

Blessures de guerre

d'après le Dr *W. Raaflaub*, Berne
Traduction libre par un médecin ami des samaritains

Il faut que nos samaritains soient instruits sur les causes, le genre et les caractéristiques des blessures de guerre, qu'ils connaissent la façon de les traiter. Beaucoup d'entre eux en effet sont rattachés aux formations sanitaires de l'armée ou aux organisations auxiliaires pour la population civile.

Tandis que durant la guerre mondiale de 1914—1918 les samaritains n'étaient occupés que dans les établissements sanitaires militaires et dans les trains sanitaires, c'est-à-dire à l'arrière, on les place aujourd'hui au front, à l'avant. C'est ainsi qu'on les trouve dans les détachements frontières Croix-Rouge, dans les hôpitaux frontières, dans les troupes sanitaires P. A., les gardes locales. Ils organisent aussi les secours en cas de catastrophes.

Le samaritain en guerre ne verra donc plus uniquement, comme auparavant, des blessures déjà traitées et pansées par des médecins, mais il aura affaire, comme le soldat sanitaire du front, aux blessures de guerre dans toute leur horreur, toute leur ampleur, leurs vastes destructions. Il devra connaître la manière de porter ces premiers secours qui sauvent souvent la vie.

La guerre aérienne a conduit les combats du front jusque dans les coins les plus retirés du pays. Une boutade anglaise disait au début des hostilités que celui qui voulait aller à la guerre devait entrer dans les troupes de P. A.!

La nécessité et l'importance de l'instruction des samaritains dans l'art de porter les premiers secours est confirmée par l'expérience; celle-ci montre en effet que les premiers soins ont souvent une importance capitale sur l'évolution des blessures et leur guérison.

Les résultats particulièrement heureux obtenus dans les armées des pays belligérants en ce qui regarde la guérison des blessures de guerre ne sont possibles qu'avec un service de santé parfaitement organisé et capable d'œuvrer même dans les conditions de combat les plus dures. Seuls un personnel et un matériel préparés avant la guerre permettent de l'atteindre.

La formation du samaritain dans ce domaine fait partie de cette préparation. Son incorporation dans l'armée et dans les organisations civiles de secours représentent un renforcement important et un complément du service de santé de la troupe.

Tous les efforts doivent être faits pour combler les vides dans les détachements volontaires et auxiliaires de l'armée ainsi que ceux des organisations civiles. Ces vides doivent être remplis par l'enrôlement **de forces samaritaines** qui remplaceront aussi les diminutions continuelles des effectifs.

C'est sur ce tableau qu'il faut attirer l'attention des samaritains, leur montrer le sérieux de la situation, et leur faire comprendre leur devoir.

On entend dire encore assez souvent que les blessures de guerre ne se différencient pas des autres blessures, celles résultant des accidents d'automobile par exemple. Cela est exact, il est vrai, pour certaines lésions du temps de guerre, en particulier pour celles qui ne sont pas dues à l'effet des armes à feu. Mais, par contre, dans les dégâts faits au corps humain par le choc de projectiles quels qu'ils soient: balle de fusil, éclat de grenade, fragment de mine ou de bombe d'avion, la similitude n'existe plus, et cela parce que la force de projection du mobile est plus de mille fois plus grande. Les caractéristiques des plaies de guerre produites par des projectiles se peuvent classer en deux groupes principaux:

a) la gravité des destructions tissulaires,

b) la gravité de l'infection.

On peut y ajouter, suivant l'endroit où le soldat ou le civil a été touché:

c) l'état moral et physique du blessé, touché dans la zone de l'avant de combat, ou aussi à l'arrière dans la lutte contre les parachutistes. Son état d'épuisement à la fin du combat, éventuellement son mauvais état de nutrition, la diminution de sa force de résistance morale et physique, agissent d'une façon défavorable sur l'évolution de la guérison en général, sur la cicatrisation en particulier, et compliquent le traitement. Avant cependant de traiter en détail ces caractéristiques, nous mentionnerons encore qu'à côté du grand nombre de blessures de guerre dues à l'effet de projectiles (un chirurgien russe a même parlé d'une épidémie traumatique), il existe d'autres genres de blessures provoquées par la guerre moderne et dont il nous faut dire deux mots.

Les lésions produites par les gaz sont connues de tous. Les premiers soins et le traitement qu'il faut leur appliquer devraient avoir été suffisamment expliqués et traités. Comparativement aux autres blessures, la lésion produite par les gaz peut être qualifiée de relativement peu grave quand elle a été bien soignée. Les cas mortels atteignent seulement le 2 à 3 %, bien que des troubles sérieux des poumons ou d'autres organes aient été relativement fréquents chez les gazés qui furent guéris. Heureusement que ce fléau de la guerre des gaz a été épargné jusqu'ici aux armées combattantes, lui qui, lorsque l'on en fait usage, devient insupportable pour l'ami aussi bien que l'ennemi.

Par contre, la guerre moderne emploie de nouveaux moyens de combat. Ils font au corps humain des blessures ou des lésions telles qu'il ne semble pas possible de les surpasser.

Les lance-flammes produisent des brûlures dont l'étendue et la profondeur sont effroyables. Semblables sont les brûlures par bombes phosphorées. Mais dans ce cas, aux plaies proprement dites s'ajoute l'effet toxique, la résorption du phosphore empoisonne le foie, les reins, les os. Ce dernier danger existe encore avec les projectiles traçants. Ceux-ci font des lésions caractérisées par des douleurs terribles provenant de la résorption du phosphore dans la plaie. Il faut exciser la blessure et extraire le projectile.

Mentionnons aussi les brûlures produites par la température élevée des gaz explosifs dans les locaux fermés tels que fortins, abris, etc. Elles provoquent le décollement de l'épiderme tout entier avec un effet d'emblée mortel.

Certaines blessures se caractérisent par leur localisation. Au début de la guerre 1914/18 par exemple on vit une quantité de plaies des pieds par armes à feu. Les soldats s'enterraient mal; leurs pieds, restés hors de protection, étaient touchés, alors que tête et tronc étaient à l'abri. Dans la guerre moderne, ce sont les mines qui blessent le soldat par dessous et lèsent de ce fait les jambes et le bas du tronc. Spécial est aussi le nombre des blessures faites à un seul blessé par la grande quantité d'éclats lancés par des projectiles à haute puissance d'explosion. C'est pour cela qu'il faudra toujours examiner le corps entier avant de déclarer que le premier traitement chirurgical est terminé. Il

Asthma
Bronchitis Katarrhe
Heuschnupfen
durch neues Verfahren
markante Heilerfolge
Inhalatorium Pulmosalus
ZÜRICH Mittelstraße 4. Tel. 26077
ST. GALLEN Tannenstraße 8 Tel. 25608
BERN Ensingerstr. 36 Tel. 30103
BASEL Missionsstr 42 Tel. 37200
Nach ärztlicher Verordnung
Krankenkassen Prospekte

Helft den hungernden Kindern Europas und **unterstützt die Wochenbatzen-Aktion** des Schweizerischen Roten Kreuzes!

Cella orange
die angenehme Liegwerfbinde
10 Stück Fr. 1.45 in Fachgeschäften

faudra penser à cette possibilité quand on donne les premiers soins. D'autres agents extérieurs violents, en particulier naturels, peuvent mettre à mal le guerrier moderne: la pression de l'air résultant de l'explosion des formidables projectiles terrestres ou aériens, projetant les corps à distance et les ébranlant profondément; l'éboulement des abris et des maisons. Tout cela provoque des écrasements et des délabrements.

Les situations dans lesquelles se trouvent obligatoirement le soldat ou le civil dans les combats d'hiver permettront l'action néfaste du froid. Les gelures créèrent aux Russes du front finlandais près de 50 % de pertes; ceci parce qu'on imposait l'immobilité aux hommes. Ces pertes n'auraient par contre été que de 10 % dans l'armée finlandaise grâce à une meilleure culture physique et surtout le dur entraînement des soldats de ce pays.

La destruction de grands barrages de rivières avec leurs suites sont de vraies catastrophes pour la population civile et l'armée. Et les avalanches? Ne firent-elles pas plus de 8000 victimes en une seule année au front autrichien des Alpes!

Parler ici de chacune de ces lésions dépasserait le cadre de ce travail. Nous nous bornerons à entretenir le lecteur des blessures par armes à feu et de quelques-unes des lésions produites par la guerre moderne, lésions dont le traitement a évolué au cours de ces dernières années.

Revenons donc à notre classification en deux groupes d'il y a un instant.

La désagrégation des tissus humains par le projectile mérite qu'on s'y arrête. La grande force d'explosion des poudres modernes donne aux projectiles et à leurs éclats une formidable vitesse de propagation. qu'il s'agisse du fusil, de la mine ou de la grenade à main. Cette force vive est deux fois plus grande pour le canon que pour le fusil.

(A suivre)

Sektions-Anzeigen - Avis des sections

Aarwangen. S.-V. Sonntagnachmittag, 23. Juli: Kleiner Ausflug nach Murgenthal zur Besichtigung der dortigen Sanitätshilfsstelle. Sammlung beim Bahnhof Murgenthal 13.40 (Ankunft des Zuges von Langenthal). Es ist jedem Mitglied freigestellt, mit dem Zug oder per Velo nach Murgenthal zu fahren.

Altstetten-Albisrieden. S.-V. Donnerstag, 27. Juli: Verladeübung auf Autos. Besammlung 20.00 bei der Garage Steiner (b. Tramhüsli), Altstetten. Unser diesjähriger Ausflug, der Sonntag, 30. Juli, stattfindet, führt nach Braunwald—Oberblegisee. Anmeldungen werden an der Uebung vom 27. Juli entgegengenommen. Adressänderungen per 1. Juli melden an Margrit Keller, Enzianweg 3, Zürich-Altstetten.

Bannwil. S.-V. Siehe Aarwangen.

Basel, Eisenbahner. S.-V. Freitag, 21. Juli, 20.00, findet eine kleine Feldübung statt. Sammlung 19.45 beim Rest. «Rennbahn», Muttenz. Mit dem Tram 19.30 ab Barfüsserplatz. Bitte gute Schuhe. Wir teilen unseren Mitgliedern mit, dass unser Verein nun das Telephon besitzt. Präs. Ed. Zeltner 9 33 93. Nummer notieren, weil nicht im neuen Verzeichnis.

Basel u. Umg., Samariterhilfslehrer-Vereinigung. Voranzeige. Wir bitten unsere Mitglieder, sich schon heute den Sonntag, 30. Juli, vormittags, für die im Arbeitsprogramm vorgesehene Uebung für Rettungsschwimmen, verbunden mit künstlicher Atmung zu reservieren. Nähere Mitteilungen über Beginn und Ort erfolgen noch durch Zirkular. An dieser Stelle ersuchen wir aber auch, es möchten sich alle unsere Mitglieder an ihren Wohnorten restlos für den Verkauf des 1.-August-Abzeichens zur Verfügung stellen. Denkt an die gewaltigen Aufgaben des Schweiz. Roten Kreuzes, für welches der Reinertrag bestimmt ist und das dringend dieser Mittel bedarf. Die Mitglieder von Basel und Umgebung melden sich als Quartierleiter oder Verkäufer baldmöglichst bei Hans Meier, Freidorf 58, unter Angabe des Tages, an welchem sie für die Aktion zur Verfügung stehen können. Als Verkaufstage sind vorgesehen: Montag, 31. Juli und Dienstag, 1. August. Herzlichen Dank allen Helfern zum voraus.

Bern, Samariterverein. *Sektion Mattenhof-Weissenbühl.* Donnerstag, 27. Juli, 20.00, treffen wir uns zu einem gemütlichen Hock im «Schwyzerhüsli» am Gurten. Diejenigen, die nicht in den Ferien weilen, sind herzlich gebeten, diesen Abend zu reservieren. Mitte August wird an dieser Stelle das zweite Halbjahresprogramm publiziert. Bitte darauf zu achten.

Bern, Schosshalde-Obstberg. S.-V. Sonntag, 6. August: Vereinsausflug nach Thun—Heiligenschwendi—(Besuch im Sanatorium)—Gunten. Näheres folgt später. Bitte reserviert diesen Sonntag.

Bernische Samaritervereine, Kantonalverband. An unsere Verbandsvereine und weitere Interessenten. Fritz Fuhrer hat auf die letzte Delegiertenversammlung hin das Amt als Lichtbildwart niedergelegt. Als Nachfolger wurde Hermann Hell, Buchdruckerei, Zollikofen-Bern (Tel. 4 70 88) gewählt. Alle Anfragen betr. Lichtbildwesen sind nun an obige Adresse zu richten.

Brugg. S.-V. Samstag, 22. Juli: Reise auf den Weissenstein. Abend- und Morgenessen daselbst, übrige Verpflegung aus dem Rucksack. Quartier im Massenlager, Wolldecke mitnehmen. Anmeldung an den Präsidenten bis spätestens Samstag 9.00. Sammlung am Bahnhof 13.45.

Gruppe Bözberg. Dienstag, 25. Juli, 20.00: Uebung im Schulhaus Ursprung.

Bubikon. S.-V. Die Feldübung mit Rüti muss auf Sonntag, 27. August, verschoben werden wegen Abwesenheit der Hilfslehrerin. Reserviert bitte diesen Sonntag. Die Feldübung gilt als obligatorische Monatsübung. Näheres in einer spätern Nummer.

Bümpliz-Riedbach. S.-V. Sonntag, 30. Juli: Gebirgsübung am Sigriswiler-Rothorn mit dem S.-V. Sigriswil. Abfahrt in Bern um 6.35. Billettkosten zirka Fr. 4.50. Als Kostenbeitrag werden aus der Kasse für jedes Mitglied Fr. 2.— vergütet. Anmeldungen sind bis 28. Juli an den Präsidenten zu richten. Angehörige sind willkommen. Bergschuhe und sportliche Ausrüstung ist zweckmässig. Rucksackverpflegung. Suppe oder Tee wird vom Verein verabfolgt. Die Uebung ist sehr empfehlenswert und es können alle Mitglieder ohne grosse Mühe mitmachen. Vorgängig unserer Veranstaltung vom 30. Juli wird noch eine Alarmübung durchgeführt. Verschiebung der Gebirgsübung auf 6. August nur bei ausgesprochenem Regenwetter.